Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLE PRESTATION DU BUREAU CANTONAL POUR L'INTÉGRATION

«Permanences Accueil-Info» pour faciliter l'intégration des étrangers

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) réalise son propre projet pilote: les «Permanences Accueil-Info». Cette nouvelle prestation s'adresse aux personnes nouvellement arrivées et celles touchées par la thématique des discriminations.

Durant l'année 2011, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) a cofinancé environs 70 projets portés par les institutions étatiques ou les représentant-e-s de la société civile, notamment les associations issues de l'immigration dans le canton de Vaud. Dans le cadre de la politique cantonale d'accueil des nouveaux arrivants et de lutte contre les discriminations, le BCI développe son propre projet pilote: les «Permanences Accueil-Info». Ce projet est également soutenu par l'Office fédéral des migrations.

Les buts poursuivis sont d'améliorer l'accueil et l'intégration des personnes nouvellement arrivées dans le canton de Vaud. Cela concerne environ 20'000 habitant-e-s de différentes nationalités issus de la migration interne et internationale par année. Un autre objectif est de renforcer la protection contre les discriminations. Par le biais des «Permanences Accueil-Info», ces personnes pourront trouver des conseils et des informations pour réaliser les activités de leur vie quotidienne et leur permettre ainsi une meilleure insertion et autonomie dans leur nouvel environnement. Pour la réalisation de ce projet, le BCI travaille en étroite collaboration avec les communes partenaires.

L'équipe du BCI, assurant ces permanences dans les différentes localités, est spécialisée dans le domaine des migrations. Elle garantit une entière confidentialité et protection des données.

Les permanences ont lieu deux fois par mois dans trois villes du canton de Vaud. Celles-ci ont commencé au mois de juin à Yverdon-les-Bains et continueront tout prochainement à Nyon et à Aigle (lieux et horaires des permanences :

www.vd.ch/integration). Elles sont gratuites et sans inscription. Un service d'interprétariat est proposé sur place en cas de besoin. De plus, une permanence téléphonique est ouverte les jeudis de 14h à 20h au 079 101 27 67 ou au 079 303 28 23.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 août 2011

DINT, Fanny Spichiger, Déléguée à l'intégration des étrangers et la prévention du racisme et cheffe du BCI ad intérim, 021 316 40 16 ou 079 304 76 67